



Cofinancé par L'Union européenne et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)



Publié par la



En coopération avec:



# EXPERIENCE D'ACCOMPAGNEMENT DES CADRES DE CONCERTATION COMMUNAUX. ACCOMPAGNEMENT DES CADRES DE CONCERTATION COMMUNAUX : BÂTIR SUR L'EXISTANT



---

**Images de couverture : FODER**

**Mise en forme par : Germain FOTIÉ**

---

**Auteure: Laurence WETE Soh (FODER)**

Avec la contribution de : **Badawe Jean Paul et Christiane ZEBAZE Hellow**

---

cet article de capitalisation est produit dans le cadre l'institutionnalisation de l'égalité hommes-femmes dans les politiques sectorielles au Cameroun : expérience de la contribution du projet CODIM

---

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Union Européenne.

# INTRODUCTION



LL'un des enjeux de la décentralisation est de rendre effective la participation des citoyens à la gestion des affaires locales. La concertation multi acteur est donc au cœur de la décentralisation, et les Cadres de Concertation communaux (CCC) ont été créés à cet effet. Le CCC est un espace de dialogue et d'échanges multi acteurs sur le développement de la commune. C'est un espace de coordination de l'action publique et des interventions de développement des différents acteurs sur le territoire de la commune. Le but d'un CCC est de contribuer à un développement de la commune qui réponde aux besoins locaux, qui soit inclusif et durable. Cependant une absence de coordination et une superposition des cadres de concertation peut expliquer l'absence d'efficacité de la concertation communale et de son appropriation par les acteurs locaux.

C'est en considération de ces enjeux sur les CCC

que le projet de Renforcement de la concertation et du dialogue multi-acteurs autour des questions de planification et de gestion des terres et des ressources naturelles dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua (Projet CoDiM) mis en œuvre par l'association Forêts et développement rural (FODER) vise entre autres objectifs la dynamisation/redynamisation des fora d'échanges au niveau local, régional et interrégional. Mis en œuvre avec l'appui financier de la Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) dans le cadre du Programme d'Accompagnement des mutations du bassin cotonnier – Programme d'appui au développement rural (ABC-PADER), le projet CoDiM a appuyé la redynamisation de trois (3) CCC notamment dans les communes de Ngong, de Mbé et de Kaélé. Le projet a également accompagné la mise en place d'un CCC dans la commune de Ngaoundéré 3ème.



# APPROCHE D'ACCOMPAGNEMENT DES CADRES DE CONCERTATION COMMUNAUX PAR FODER

La logique d'accompagnement des CCC retenue par le projet reposait sur l'évitement de la création de nouveau CCC où il en existe au profit de la capitalisation des cadres existants ainsi qu'à la réplication des bonnes pratiques pour la mise en place des CCC inclusifs et viables dans les communes n'en disposant pas. Cette logique d'intervention devait également permettre au projet de contribuer à la durabilité des actions passées. Aussi, l'approche d'accompagnement des CCC sus indiqués a consisté au renforcement des cadres existants ainsi qu'à la réplication des processus de mise en place de ces cadres dans la Commune de Ngaoundéré 3ème où il n'existait pas un cadre de concertation global mais plutôt divers cadres aux objectifs similaires comme dans plusieurs communes de la zone d'intervention du projet. Le présent document fait la synthèse de l'expérience d'accompagnement des CCC par FODER via le projet CoDiM. Pour y parvenir l'approche, y compris les outils, s'articulaient autour des 2 points à savoir le diagnostic des cadres de concertation suivi de l'appui pour le renforcement de leur fonctionnement.

## 1. Le diagnostic des cadres de concertation communaux

Ce diagnostic a été réalisé à l'occasion de missions initiales d'identification et d'évaluation du fonctionnement des foras d'échanges existants dans sept (7) communes<sup>1</sup> ciblées par le projet. Les résultats de l'identification relevaient l'existence de plus d'une quinzaine de CCC dans ces communes, soit en moyenne plus de 2 cadres de concertation par commune ayant tous pour objet la gestion des ressources



naturelles et des terres. Certains des CCC étaient en cessation d'activité du fait du départ ou de la fin des projets ayant contribué à leur mise en place et du « manque de financement » pour la poursuite des activités. D'autres soutenus par les projets en cours d'exécution fonctionnaient de manière plus ou moins régulière. Le Diagnostic a également permis (i) d'apprécier les mécanismes de fonctionnement des CCC existants et de discuter avec les autorités communales et d'autres acteurs locaux (notamment les organisations intervenant dans la commune) des enjeux de la (re)dynamisation d'un CCC inclusif et durable ; (ii) de documenter les possibilités de réplication/pérennisation des bonnes pratiques des cadres de concertation existants et de discuter avec les acteurs du plan de réplication ; et (iii) de définir en concertation avec les autorités municipales d'un plan de (re)dynamisation des foras et de discuter des modalités d'accompagnement par FODER y compris le rôle de l'autorité municipale.

<sup>1</sup> Kaélé, Ngong, Lagdo, Bibémi, Touboro, Mbé, Ngaoundéré 3ème

## 2. Contribution à la durabilité des acquis via la valorisation des cadres existants:

Deux expériences de cadre de concertation mis en place avec succès dans les communes des régions du Nord et de l'Extrême-Nord sur la planification et la gestion des terres et des ressources naturelles ont servi de référence. Il s'agit des Comités locaux de prévention des conflits fonciers (CLPC) mis en place par le CODAS Caritas de Garoua et les Cadres de Concertation pour le Développement Economique et Social (CCODES) mis en place par Care International Cameroun. Des deux expériences, celle des CCODES a semblé pertinente à soutenir ou à répliquer. Ce choix a été motivé par plusieurs raisons à savoir :



La présence de ce cadre de concertation dans deux communes couvertes par le projet CoDiM à savoir la Commune de Kaélé et la Commune de Ngong. Fonctionnelle à Kaélé, malgré la fin du projet qui avait permis de la mettre en place, le CCODES de Ngong n'était pas fonctionnel depuis 2021, date de cessation du projet ayant contribué à le mettre en place en même ;

- Le caractère fédérateur du CCODES. Ce CCC est orienté vers tous les acteurs intervenants dans une commune à savoir les responsables municipaux (Maires et collaborateurs) ; les services déconcentrés des administrations sectorielles présents au niveau communal, les organisations et programmes d'appui au développement mis en œuvre par les partenaires de la coopération technique et financière bilatérale et multilatérale, les organisations de la société civile ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, les associations et organisations à base communautaire et
- Le potentiel de durabilité du modèle et sa replicabilité facilité par l'existence d'un guide de fonctionnement et de l'intérêt des acteurs pour l'outil comme en témoigne la poursuite de son fonctionnement à Kaélé et sa mise en place par une OSC locale dans la commune de Mbé au-delà de la vie du projet l'ayant initié ; et
- La modestie des coûts de fonctionnement du CCODES et la responsabilisation des acteurs locaux notamment la Mairie dans la prise en charge du financement et de l'organisation technique du CCC.

### 3. L'appui à l'animation des Cadres de concertation communaux et à l'inclusion



Des échanges sur le plan d'accompagnement ont permis de déterminer le rôle et la contribution des communes ciblées pour la (re)dynamisation des cadres de concertation, de préciser la nature des appuis apportés par le projet CoDiM, de déterminer la fréquence des réunions mais aussi les attentes des communes en matière d'appui à la planification et à l'organisation des réunions. Il convient de relever que les thématiques prioritaires traitées lors des réunions trimestrielles des CCC ainsi que les besoins en renforcement des capacités des acteurs sont définis de manière concertée avec les membres des CCC. Les activités sont consignées dans les plans d'action annuels qui servent de feuille de route pour les CCC accompagnés.

Les appuis pour l'animation et la dynamisation des CCC ont porté de manière générale sur la planification et la préparation des réunions, la facilitation conjointe des sessions, la préparation et la délivrance des exposés thématiques et/ou l'identification des experts pouvant faire des exposés sur les thématiques retenues. Le suivi de l'élaboration du rapport par le cadre communal désigné par le maire ainsi que le suivi des recommandations et résolutions des réunions.

Un accent est mis dans l'appui organisationnel apporté aux cadres de concertation sur la

participation efficace des femmes et des personnes vulnérables. C'est dans ce sens que les autorités communales, les responsables locaux des services déconcentrés des administrations publiques, les leaders communautaires et associatifs dont les leaders féminins sont encouragés à soutenir la représentativité des femmes et leur participation à la prise de décision dans les CCC. La situation et les besoins des femmes, des jeunes filles et des personnes souffrant de handicap sont abordés dans les discussions sur les thématiques retenues ainsi que les mesures à prendre pour leur inclusion et l'amélioration de leur situation.

*Ces actions ont pour impact l'augmentation de la participation des femmes aux rencontres des CCC. On est ainsi passé d'un taux de participation moyen de ... au début des appuis à une participation moyenne de ...% de femmes à la fin du projet. Il convient toutefois de relever que des actions d'accompagnement et de renforcement des capacités sont nécessaires pour renforcer l'influence des femmes dans les processus de prise de décision au niveau local mais également de sorte à contribuer au changement de la situation dans les régions septentrionales du Cameroun.*

# DEFIS ET LEÇONS APPRISES

Les principaux défis de la mise en œuvre d'un CCC durable sont relatifs à :

- L'adhésion des acteurs locaux et l'appropriation des CCC. Elles passent par d'importantes sensibilisations sur les enjeux d'un dialogue inclusif pour le développement local ;
- L'existence des contraintes socio-culturelles qui restreignent la participation des femmes aux activités des CCC
- L'engagement des organisations intervenant sur le territoire de la Commune à se coordonner et à mutualiser leurs interventions pour plus d'impact ;
- La cartographie des acteurs et projets intervenant au niveau communal en raison du déficit d'information des autorités municipales par les porteurs de projet mais aussi de l'absence d'un répertoire centralisé des projets et organisations intervenant dans la commune au niveau des services municipaux.
- Quelques leçons apprises de l'expérience pilote d'accompagnement des cadres de concertation communaux par le projet CoDiM sont les suivant :
- La définition d'une vision commune des acteurs intervenant dans la commune est déterminante pour la mise en place des synergies d'actions en faveur du développement local par les différents acteurs ;
- La durabilité d'un CCC est fortement tributaire du leadership et de la volonté des autorités municipales mais aussi des autres acteurs de développement intervenant au niveau communal ;
- La stratégie d'accompagnement à travers la responsabilisation des communes dans l'animation et le fonctionnement des cadres de concertation communaux doit être clairement définie et discutée avec les bénéficiaires.



# STATISTIQUES DESAGREGÉES PAR SEXE ET PAR ÂGE POUR CHAQUE SESSION DU CCO-DES DANS LES DIFFÉRENTES COMMUNES CODIM

## Session Juin et Juillet 2023

Nombre de bénéficiaires		Par tranche d'âge					Total
		< 25 ans	25 – 35 ans	36 - 60 ans	> 60 ans		
Par sexe	Masc.	72	00	15	55	02	72
	Fem.	27	00	06	19	02	27
	Total	99	00	21	74	04	99

## Session Septembre et Octobre 2023

Nombre de bénéficiaires		Par tranche d'âge					Total
		< 25 ans	25 – 35 ans	36 - 60 ans	> 60 ans		
Par sexe	Masc.	81	00	15	64	02	81
	Fem.	30	00	06	22	02	30
	Total	111	00	21	86	04	111

## Session Janvier et février 2024

Nombre de bénéficiaires		Par tranche d'âge					Total
		< 25 ans	25 – 35 ans	36 - 60 ans	> 60 ans		
Par sexe	Masc.	76	00	15	53	08	76
	Fem.	33	00	06	27	00	33
	Total	109	00	06	25	02	109



# ETAT DE TAUX DE PARTICIPATION DES FEMMES LORS DES SEANCES CCODES

Session	H	F	Total	Taux participation
Juin et Juillet 23	72	27	99	27,27%
Septembre/Octobre 23	81	30	111	27,02%
Janvier/février 24	76	33	109	30,27%
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>90</b>	<b>319</b>	<b>28,21%</b>

Au début des appuis, nous avons eu un taux de participation de **27,27%** des femmes, à une augmentation de la participation moyenne de **06,38%** de femmes à la fin du projet.

Soit : **27,02% + 30,27% = 57,29%**. Ce qui donnera une moyenne de **28,64%** pour les deux dernières sessions

Ainsi, nous aurons : **28,64% – 27,27% = 1,37 %** de taux d'augmentation de participation de femmes à la fin de projet.



Forêts et Développement Rural  
Pour un Monde meilleur



**Tél. :** 00 237 222 005 248

**BP :** 11417 Yaoundé, Cameroon

**E-mail:** forest4dev@gmail.com

**www:** forest4dev.org

---

